

[Text]

J'appuie la motion, mais surtout, j'insiste pour qu'il y ait une représentation adéquate, appropriée et certainement proportionnelle des députés en termes d'allocation de temps.

Mr. MacWilliam: I must support Sheila in her comments and take opposition to the comments that were just made by our colleague across the way. I do feel, as Sheila pointed out earlier, that it is very obvious that we have different objectives in terms of the roles of both the opposition and the government members.

One of the difficulties, of course, for opposition members in normal parliamentary proceedings is that you have very limited opportunity through the agenda of the House to delve into detailed issues in any great detail. In fact, the agenda is very much the agenda of the government.

The committee is one of those structures that allows a window of opportunity for legitimate questions to be placed by opposition members. The recommendations that you are making, Mr. Chair, although I can understand the rationale and in some aspect there is some agreement, in large measure it goes against the very objectives of why the opposition is sitting at this table and tends to frustrate that purpose to some degree.

I do think that in the committee structure we have to have an equal opportunity, split between government and opposition, to address the issues, to probe the issues, to raise the questions, to stimulate the debate. I think the proposal you are submitting goes against that grain.

Secondly, the idea of first come first served will prove somewhat problematic, because it will run into difficulties in terms of who was here first, or who left momentarily to address a question outside, or something to that effect. I can see real logistical problems in determining who is first on the firing line.

I think the procedures that have been historically used in terms of the initial questions and the prioritization of speaking orders is a legitimate process and I think it should be adhered to.

Mrs. Clancy: I want to support what Sheila and Lyle have said. I want to add to this that the question of equality of time, and again I too understand what Marie and what you are getting at in this, but let's face it, in the basic structure of this committee you are not going to lose a vote on your side of the committee if you keep your organization up. The committee is structured in such a way that the government side has the votes. That is not to take away from the independence of this committee or the fact that this committee is going to work in a way we hope will be beneficial to all.

Although I have not sat in the provincial legislatures as you have, Mr. Chairman, I worked for a minister there, and I am very well aware of what it is like to be on the government side. When ministers come to this committee there is a different role from the government members than there is from the opposition members. We know that. That is a fact of life. Everybody outside knows it as well. Consequently, I think the redress of the built-in majority is the time

[Translation]

I support the motion, but at the same time, I do insist on there being adequate, appropriate and especially proportional representation of members in terms of time allocation.

M. MacWilliam: J'abonde tout à fait dans le sens de Sheila et par conséquent, j'avoue que je ne puis accepter les remarques qui viennent d'être faites par notre collègue d'en face. Comme Sheila le disait tout à l'heure, il est clair que les objectifs des membres de l'opposition et ceux des membres de la majorité ne sont pas les mêmes.

Du point de vue des membres de l'opposition, l'une des grandes difficultés des activités parlementaires normales, c'est qu'on a très peu d'occasions à la Chambre des communes de discuter en détail de questions importantes. En fait, la préparation du programme des travaux de la Chambre relève exclusivement du gouvernement.

Les comités, par contre, représentent, pour les membres de l'opposition, l'occasion de poser des questions légitimes. Bien que je comprenne les raisons pour lesquelles vous faites vos recommandations, monsieur le président, et je ne suis pas tout à fait en désaccord avec ce que vous dites, il n'en reste pas moins que c'est tout à fait contraire à la raison même pour laquelle les partis de l'opposition participent aux travaux des comités.

Il me semble que dans le cadre des travaux des comités, les membres de la majorité et de l'opposition doivent avoir des chances égales pour ce qui est d'approfondir les questions étudiées, de poser des questions et de stimuler le débat. À mon avis, votre proposition est tout à fait contraire à cet objectif.

Deuxièmement, le principe du «premier arrivé, premier servi» s'avèrera problématique, car il va falloir surveiller de près les allées et venues de tous les députés pour savoir qui est arrivé en premier, qui a quitté la salle pendant quelques instants pour une raison ou une autre, etc. Pour moi, il ne sera pas facile de savoir qui doit être le premier à poser des questions.

Je pense que la procédure suivie jusqu'ici pour déterminer la priorité des députés souhaitant interroger les témoins est tout à fait légitime et devrait être respectée.

Mme Clancy: Je tiens à appuyer les remarques de Sheila et de Lyle. Au sujet de l'égalité du temps attribué aux membres, je comprends très bien votre position et celle de Marie là-dessus, mais soyons tout de même réalistes: étant donné la structure actuelle du comité, vous n'allez jamais perdre un vote de votre côté si vous êtes bien organisés. Le fait est que les membres de la majorité ont le plus de voix. Par contre, cela n'empêchera pas le comité d'être indépendant et de travailler dans un esprit de collaboration qui profitera à tout le monde.

Bien que je n'aie jamais été membre d'une assemblée législative provinciale comme vous, monsieur le président, j'ai déjà travaillé pour un ministre provincial, et je sais très bien ce que c'est que d'être député de la majorité. Lorsque les ministres se présentent devant un comité, le rôle des députés de la majorité est bien différent de celui des membres de l'opposition. Nous le savons tous, d'ailleurs, et les gens en dehors de la Chambre des communes le savent aussi. Par